

**Diplôme :**

Seconde professionnelle Nature, jardins, paysage, forêt

**Module :**

EP3 Travaux des aménagements paysagers

**Objectif général du module :**

Approfondir quelques aspects des travaux des parcs, des jardins et des espaces paysagés

### Indications de contenus, commentaires, recommandations pédagogiques.

Ce module permet l'acquisition de la culture professionnelle spécifique au secteur des aménagements paysagers en s'appuyant sur le contexte, les opportunités et les compétences locales. Il participe à l'apprentissage des savoirs fondamentaux, des pratiques et des gestes les plus courants du secteur grâce à des mises en situation concrètes. L'acquisition des savoir-faire de base facilite le repérage et l'intégration des apprenants dans les structures qui les accueillent en stage ou en apprentissage.

Les modalités privilégiées sont, la réalisation de chantiers écoles et des visites de chantiers. Ce module est articulé au module EP2 (chantiers d'entretien) mais s'appuie aussi sur des situations de création paysagère. A travers ces situations les élèves peuvent percevoir l'aspect esthétique et culturel qui caractérise ce secteur. Ils doivent comprendre qu'un chantier de paysage intègre une succession ordonnée de phases et différents types de travaux. La pédagogie active développée ici permet de compléter l'apprentissage des capacités les plus spécifiques du secteur des travaux paysagers sans viser l'exhaustivité. On reste dans la démonstration et les premières situations d'apprentissage.

Afin d'éviter les redondances et de prévoir un parcours de formation articulé et cohérent, il est indispensable d'envisager une progression pédagogique concertée sur les trois ans de formation.

Les objectifs du module EP3 ne peuvent en aucun cas être assimilés à des chapitres de cours. Ils sous-tendent les contenus mais c'est à l'équipe pédagogique de bâtir la progression pédagogique qu'elle souhaite mettre en œuvre.

## **Objectif 1- S'approprier des gestes, des techniques, une culture et un vocabulaire professionnel spécifique, à travers des activités concrètes d'aménagement et/ou d'entretien d'espaces paysagers**

Il est nécessaire que les activités techniques développées dans ce module interviennent en complément des acquis diversifiés et transversaux apportés par les modules EP1 et EP2. Il s'agit donc de présenter les approches spécifiques des travaux d'aménagements paysagers et de faire bien comprendre les objectifs particuliers, les spécificités culturelles et techniques de cette activité professionnelle de service. Ce module n'est pas pour autant voué à avoir lieu en fin d'année, une fois les deux autres modules traités, au contraire. Si le dispositif est bien construit et clairement formalisé, l'enseignant d'aménagement a la responsabilité de mettre en évidence les articulations entre les modules et de favoriser des remobilisations d'acquis au sein des différentes modalités pédagogiques de son enseignement (cours, travaux pratiques, travaux dirigés, chantiers école).

En aucun cas l'exhaustivité n'est visée. L'initiation est réalisée de façon concrète à partir du terrain.

Ces premiers acquis professionnels doivent faciliter la recherche de stage et l'orientation de l'apprenant. Des premiers repères relatifs au secteur socioprofessionnel sont apportés de façon illustrée et concrète grâce aux divers partenariats professionnels établis avec des entreprises, des services espaces verts, des organismes ou des associations travaillant dans le domaine des aménagements paysagers.

A partir de mises en situation concrètes, l'apprenant est amené à comprendre pourquoi il intervient sur le chantier et à expliquer la nature de ses interventions : entretien par opérations mécaniques ou manuelles, traitements, fertilisation, installation ou renouvellement de végétation, création de nouveaux aménagements ou infrastructures..., selon les démarches acquises en EP1 et EP2, en les élargissant au domaine des créations de nouveaux aménagements paysagers.

Le choix des activités (entretien des végétaux et des infrastructures paysagères, petits chantiers de création) et des chantiers (taille, contexte, type d'espace paysager, vocation...) initiant aux techniques d'aménagements paysagers doivent être diversifiés. L'ensemble de ces activités permet une exploration, non exhaustive, de la diversité des opérations de travaux paysagers et l'acquisition des gestes professionnels les plus emblématiques du métier (les manipulations d'engins de chantier sont, par nature, limitées du fait de l'âge des apprenants en seconde).

Des visites de chantier en cours de réalisation mais aussi des visites d'entreprises, des rencontres d'acteurs complètent cette acquisition de connaissances techniques spécifiques.

Il est recommandé de s'appuyer sur un réseau de relations composé par les différents acteurs de la filière professionnelle : entreprises de travaux paysagers, collectivités territoriales, gestionnaires de jardins historiques ou d'espaces verts liés à des activités spécifiques (hôtels, complexes de loisirs, golfs, terrains de sports...), CAUE, DDAF, propriétaires privés, pour une collaboration lors des réalisations concrètes (mise en situation professionnelle). La dimension culturelle spécifique des aménagements de jardins est également abordée à l'occasion de visites sur des sites patrimoniaux et/ou sur des jardins contemporains.

Cet échange avec les professionnels du secteur permet aux élèves de commencer à appréhender le fonctionnement et les modes d'organisation de ces structures, afin, entre autre, de les aider dans la recherche de leur stage professionnel.

## **Objectif 2 : Acquérir une pratique suffisante pour agir en sécurité en situation professionnelle**

On s'attache tout particulièrement à la sécurisation des apprentissages en garantissant un taux d'encadrement adéquat, tout particulièrement pour les opérations d'abattage, mais aussi de taille de végétaux ou de pierres, de tonte, de terrassements et d'élagage en hauteur. Les travaux en hauteur étant interdits aux mineurs, les opérations réalisées ne concernent que celles qu'il est possible d'effectuer au sol ou à partir de dispositifs sécurisés.

Lorsque des engins doivent être utilisés, la sécurisation est assurée tant pour les usagers susceptibles de fréquenter le site, que pour les apprenants effectuant les opérations et ceux travaillant à leur voisinage. Le port des équipements de protection individuelle (EPI) est bien entendu impératif à la fois pour les apprenants mais aussi pour leurs enseignants ou formateurs.

### **Objectif 3 : Sensibiliser à la préservation de sa santé et à la prévention des dommages à l'environnement**

Dans toutes les situations d'activité, les apprenants sont sensibilisés à l'importance de la préservation de leur capital santé, tant pour ce qui concerne les postures (ergonomie), que l'usage effectif des EPI ou le respect des réglementations concernant les jeunes travailleurs.

Il est indispensable d'évaluer les éventuels impacts sur le milieu avant de réaliser des interventions. La gestion durable et l'écocertification doivent être mis en avant. Dans chacune des situations d'activité, les apprenants identifient les risques correspondant à la tâche qu'ils sont chargés d'effectuer, au poste sur lequel ils sont positionnés. Ils doivent être capables de mettre en œuvre des mesures préventives permettant de préserver leur santé, présente et à venir, tout en respectant l'environnement, les habitats et les ressources, à court et à long terme.

La sensibilisation aux démarches de gestion durable peut s'appuyer sur la participation des apprenants à des réalisations techniques (celles-ci peuvent être mises en œuvre au sein même de l'espace paysager de l'établissement), sur la visite de chantiers mettant en œuvre ces démarches ou sur l'intervention de gestionnaires d'espaces ayant des démarches expérimentales ou exemplaires en la matière.

Afin de s'adapter aux différents publics, on veille à diversifier les travaux, même si certains d'entre eux demandent de nombreuses répétitions, au regard de leurs difficultés d'acquisition.

Quelques grands types de techniques et situations professionnelles caractéristiques des travaux paysagers sont listés ci-après à titre indicatif et sans caractère exhaustif, ni obligatoire. C'est l'enseignant qui, en fonction de la progression établie sur les trois ans, détermine le choix des différents thèmes à aborder en ayant toujours à l'esprit le souci de professionnalisation. (Quelles sont les méthodes, techniques et savoir-faire dont l'apprenant doit être muni pour pouvoir débiter et évoluer dans le secteur professionnel du paysager ?)

On privilégie les activités les plus emblématiques et représentatives du secteur :

#### **1/ De façon plus approfondie :**

- Toutes les opérations d'entretien spécifiques au secteur du paysage.
- Entretien des végétaux et de la végétation (taille des arbustes à fleurs, entretien des gazons, des arbres, traitements, remplacement, fertilisation...).
- Entretien des infrastructures et des réseaux (nettoyage, petites réparations...).
- Mise en place des végétaux et de la végétation (semis, plantation).
- Travaux d'amélioration et de maintien de la fertilité des sols (travail du sol, amendements, fertilisation).

#### **2/ En terme d'initiation seulement :**

Réflexion sur les différents types de création paysagère et leur utilité.  
Première approche des différents styles de jardin, réalisation d'infrastructures paysagères (allées, petites maçonneries, bassins...).

## Références documentaires ou bibliographiques pour ce module

**Ouvrage collectif.** *Se former aux métiers du paysage, de la forêt et de la nature.* Editions EDUCAGRI.2009, 195 p, ISBN 978-2-84444-740-1

**Ouvrage collectif,** *Initiation aux métiers de l'aménagement : paysage, environnement, forêt, eau, nature, animation,* Educagri éditions, 2008, 266 p, ISBN : 978-2-84444-701-2

**Larcher Jean-Luc, Gelgon Thierry,** *Aménagement et maintenance des surfaces végétales* Editeur : Tec & Doc Lavoisier, 2000, 482 p. ISBN 2-7430-0816-4, Editions TEC & DOC

**Pamelard Jean-Claude, Tracol Michel-André.** *Jardins. Création - Entretien.* MAT Editeur, 2008, 469 p. ISBN 978-2902646272

**Larcher Jean-Luc, Gelgon Thierry,** *Aménagement des espaces verts urbains et du paysage rural,* 2007, 502p. ISBN 2-7430-0425-8

**Pamelard Jean-Claude,** *Dessin-jardin,* MAT Editeur, 2006, 285 p. ISBN : 2-902646-25-9

**Pamelard Jean-Claude, Tracol Michel-André,** *Paysages. Aménagement-Protection,* MAT Editeur, 2005, 416 p. ISBN : 2-902646-23-2